

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Philippe COMBES
2 AVENUE DE LA GARE
65270 SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

Paris, le 12 JUIN 2019

Monsieur,

Le Président de la République a bien reçu la lettre que vous avez souhaité lui adresser au nom des salariés de l'entreprise Paul TOUPNOT, dont les locaux de production ont été détruits par un incendie le 10 janvier dernier.

Sensible à votre démarche, le Chef de l'État m'a confié le soin de vous en remercier et de vous assurer de toute l'attention portée à votre situation.

À cet égard, je puis vous indiquer que, conformément aux engagements pris par le cabinet du Président de la République en début d'année et de manière constante par le ministère de l'économie et des finances, l'État mobilise tous les moyens disponibles pour faire émerger une solution permettant de sauvegarder l'activité et les emplois de l'entreprise TOUPNOT dans le bassin de Lourdes.

Au-delà des mesures d'urgence prises dès le début du drame, plusieurs réunions ont été organisées par les pouvoirs publics avec l'ensemble des acteurs concernés, direction de COFIGEO, salariés et élus, afin de s'assurer de la continuité des activités industrielles sur le site. Cette mobilisation a permis d'aboutir à un plan d'investissements, présenté par les directions de COFIGEO et de TOUPNOT, pour construire un atelier de 3 500 m² et un stockage de 3 500 m² porté rapidement à 5 000 m² qui emploiera 35 personnes de manière durable. Les dirigeants se sont également engagés à trouver pour le site une autre activité permettant d'employer au moins 15 personnes supplémentaires. Le préfet des Hautes-Pyrénées, comme il l'a fait jusqu'ici, est chargé de veiller à l'exécution de ces premiers engagements.

Au cours des semaines qui viennent, vous pourrez continuer à compter sur les services de l'État pour accompagner la relance de votre outil de production. Ils soutiendront la stratégie commerciale qu'il appartient à TOUPNOT et à COFIGEO de mettre en œuvre afin de conquérir de nouveaux débouchés, ainsi que les projets de développement et de diversification du site en lien avec les collectivités ayant en charge le développement économique du territoire. Ils veilleront aussi à la correcte indemnisation des assurances.

.../...

Je vous informe enfin qu'un point d'étape se tiendra avec les représentants des salariés en préfecture, au cours du mois de juin, afin de rendre compte de la tenue de ces engagements.

Soyez certain de la pleine mobilisation des services de l'État aux côtés des acteurs concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler
PDR/CP/BEAR/C048169